



+33145617970

bfontani@august-debouzy.com

BIOGRAPHIE

AVOCAT

Benjamin Fontani accompagne des clients français et étrangers, tant en conseil qu'en contentieux, sur l'ensemble de leurs problématiques liées aux nouvelles technologies. Il intervient notamment dans les domaines des technologies de l'information et des technologies émergentes ainsi que dans le cadre de projets innovants. Avant de rejoindre August Debouzy en janvier 2025, Benjamin a travaillé en France et à l'étranger au sein de cabinets de premier plan où il a notamment développé une expertise particulière concernant les fintechs, les crypto-actifs et l'intelligence artificielle.

EXPERTISES

IT et données personnelles
Contrats commerciaux et internationaux
Résolution des litiges
Ingénierie Contractuelle & Partenariats

FOCUS

Banque - Finance
Tech & Digital
Médias
Télécoms

FORMATION

Master II Droit financier, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2019
Master II Droit comparé des affaires, Université Paris 2 Panthéon-Assas, 2018
BFC, INSEAD, 2019

ADMISSION AU BARREAU

Paris, 2023

LANGUES

Français | Anglais

PUBLICATIONS

- › « Fin de la période transitoire MiCAR : quels impacts pour les services sur jetons de monnaie électronique ? », Maxime Legourd, Candice Dupin, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani, Louis Degeorges □ 13/05/26
- › « August Debouzy structure une offre dédiée aux crypto-actifs et à la blockchain », Candice Dupin, Philippe Lorentz, Emmanuelle Mignon, Mahasti Razavi, Maxime Legourd, Pierre-Olivier Ally, Benjamin Fontani □ 03/04/26
- › « Digital Omnibus sur l'IA », Eden Gall, Marc Mossé, Benjamin Fontani □ 19/12/25
- › « Code de bonnes pratiques pour les modèles d'IA à usage général : le texte final se fait encore attendre ! », Mahasti Razavi, Eden Gall, Benjamin Fontani □ 24/06/25